

## NOTE D'INTERVENTION

*Groupe socialiste, écologiste et républicain*

**Antony CAPS**, conseiller départemental du canton Entre Seille et Meurthe

Vice-président délégué à l'éducation, à la citoyenneté et aux sports

---

### *Charte de partenariat avec la profession agricole (rapport n°5)*

Monsieur le Président,  
Mes chers collègues,

A contrario des propos qui viennent d'être tenus par mon collègue Thibault Bazin, j'ai la prétention aujourd'hui de vous indiquer que nous confortons bien le lien qui unit ce département avec le monde de l'agriculture. Pourquoi ?

Parce que la charte qui nous est présentée aujourd'hui est la traduction de l'engagement qui est le nôtre aux côtés du monde agricole.

Il s'agit bien évidemment, compte tenu des évolutions induites par la Loi NOTRe, d'une convention de transition qui prend une résonance toute particulière cette année au regard de la crise sans précédent qui touche l'agriculture.

Cette année 2016 est marquée par une crise agricole sévère globale pour le lait et les céréales. Les événements conjugués, des hausses des productions avec l'effondrement des cours, des événements climatiques difficiles, ont fini par rendre insoutenable la situation pour de nombreux agriculteurs, et entraîne aussi inévitablement des répercussions économiques dramatiques pour les élevages. C'est une crise sans précédent de par sa durée.

Je veux ici saluer tout le travail effectué par ma collègue et Vice-Présidente Audrey Normand, accompagnée par les services départementaux, car **notre département est engagé depuis de nombreuses années aux côtés des agriculteurs**, toujours dans l'esprit qui anime nos politiques publiques, un esprit de solidarité envers les personnes et les territoires.

Notre partenariat vise à agir sur différents leviers de soutien tant pour :

- **accompagner l'agriculture au quotidien** à travers les dispositifs de solidarité comme le service de remplacement, mais aussi ceux favorisant l'accompagnement individualisé (accompagnement à l'installation, accompagnement administratif, accompagnement au portage foncier, etc)
- Tant que pour **contribuer au développement de l'agriculture de demain**. Une agriculture qui évolue et qui intègre les préoccupations environnementales, une agriculture plus raisonnée, qui reste productive mais mieux respectueuse de l'environnement.

C'est le sens des engagements pris par la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et par les 10 organisations partenaires, signataires de cette charte.

*Session du jeudi 22 septembre 2016*

Mais l'aide à l'agriculture, n'en déplaie aux esprits chagrins, ce n'est pas seulement la charte agricole ici au département de Meurthe-et-Moselle.

C'est aussi la contribution départementale à la **veille sanitaire** via le financement du laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental (en plus des 325 000 € de cette charte consacrés au GDS).

Et c'est aussi le **développement des circuits de proximité** pour la restauration collective, notamment celle des collèges, avec plus de 600 000 € mobilisés.

Sur ce dernier point encore, l'engagement du Département est incontestable. Au-delà des recommandations, une véritable démarche incitative est menée auprès des gestionnaires des restaurants scolaires des collèges publics de Meurthe-et-Moselle ; à l'instar de la mesure qui sera soumise au vote tout à l'heure et qui vise à instaurer un montant plancher de 1.85 €/élève pour le crédit d'approvisionnement en denrées alimentaires ou encore la participation du département aux achats de produits bio et locaux effectués par les établissements.

Alors mes chers collègues, non, nous n'abandonnons pas le monde agricole, et cette charte et les exemples que je viens d'y ajouter en sont la traduction. Face à la période difficile que le monde agricole traverse, ce n'est pas UN levier d'action que nous activons, mais plusieurs, Audrey Normand les a largement rappelés tout à l'heure.

Cette charte a été construite avec la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle pour favoriser l'intégration pleine et entière des préoccupations des agriculteurs, dans leur diversité. Je noterai ainsi le soutien aux différentes filières présentes sur le territoire, conventionnelles ou bio, agricoles, maraichères et viticoles.

Je veux dire à ceux qui brocardent les chiffres comme simple analyse, qu'au contraire de l'abandon, nous sommes bel et bien aux côtés des agriculteurs, et nous continuons à travailler, à innover encore pour mieux les soutenir.

Je vous remercie.